

07 et 08 Novembre 2026

PARKINGS CAMPING-CARS

- La commune dispose de **33 places sur l'aire de camping-cars municipale** équipée, ouverte jusqu'au 30 novembre 2026.
  Le stationnement y est payant : 9,70 €/nuit + 1,30 €/nuit (taxe de séjour) et 2,35 € pour l'eau

PARKING UNIQUE

- **300 places** de parking seront réservées aux camping-cars à l'adresse suivante :
  Pôle maritime du Département du Calvados : impasse des Albatros
  Coordonnées GPS : **49.339446, -0.752516**
  - ✓ Ce parking sera ouvert à partir du **vendredi 6 novembre 14h** jusqu'au **lundi 9 novembre à 9h.**
  - ✓ Le stationnement sera payant : forfait week-end 15 €

Le stationnement des camping-cars sera strictement interdit en dehors de ces deux zones.



14/10/2026